

(logo entreprise)	Traitement de l'information (titre)	PR 01 (codification)
26/12/2022 (date impression)	1/3 (page x de y)	001 (révision)

Traitement de l'information

1. Objet

1.1 Finalité

1.2 Domaine d'application

1.3 Glossaire

2. Responsabilité

3. Documents

4. Exigences de la norme ISO 27001 : 2022

5. Déroulement

Historique

Toutes	Création	01/01/2022
Page	Changement	Date

Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo entreprise)	Traitement de l'information (titre)	PR 01 (codification)
26/12/2022 (date impression)	2/3 (page x de y)	001 (révision)

1. Objet

1.1 Finalité

La présente procédure a pour finalité d'assurer que l'information et les autres actifs associés sont correctement protégés, utilisés et manipulés.

1.2 Domaine d'application

Le domaine d'application de la procédure « Traitement de l'information » s'applique à tous les utilisateurs et les différents accès autorisés.

1.3 Glossaire

RSI – responsable sécurité de l'information

2. Responsabilité

Le responsable sécurité de l'information (RSI) a l'autorité de l'écriture et de la mise à jour de cette procédure. Il est garant de son application. Il a l'appui du directeur.

3. Documents

Utilisation correcte de l'information
Classification de l'information
Sécurité de l'information
Restriction d'accès
Transfert de l'information
Contrôle d'accès
Sauvegarde
Règles d'utilisation des actifs
Plan de classification
Inventaire des actifs
Plan de sauvegarde

4. Exigences de la norme ISO 27001 : 2022

A.5.10 Utilisation correcte de l'information et autres actifs associés

Des règles d'utilisation correcte et des procédures de traitement de l'information et des actifs doivent être identifiés, documentés et appliqués.

5. Déroulement

Le personnel et les utilisateurs externes utilisant ou ayant accès aux données de l'organisation et aux autres actifs associés sont informés des exigences de sécurité de l'information pour protéger et gérer l'information de l'organisation et les autres actifs associés. Ils sont responsables de l'utilisation qu'ils font de tous les moyens de traitement de l'information.

Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo entreprise)	Traitement de l'information (titre)	PR 01 (codification)
26/12/2022 (date impression)	3/3 (page x de y)	001 (révision)

La politique [Utilisation correcte de l'information](#) est communiquée au personnel et aux utilisateurs externes. La politique inclut les règles d'utilisation acceptable pendant le cycle de vie complet de l'information conformément à sa classification (cf. la procédure [Classification de l'information](#) et les politique [Sécurité de l'information](#) et [Restriction d'accès](#)).

Les règles d'utilisation correcte et acceptable de l'information et des actifs associés sont déterminées dans les procédures et politiques et enregistrements suivants :

- transfert de l'information
- sécurité de l'information
- contrôle d'accès
- sauvegarde
- inventaire des actifs
- règles d'utilisation des actifs
- plan de sauvegarde

Les restrictions d'accès à l'information respectent les exigences de protection pour chaque niveau du [Plan de classification](#).

La procédure [Sauvegarde](#) établit les règles permettant aux copies de l'information de bénéficier du même niveau de protection que l'information originale.

Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/